

# UN « SUJET BRÛLANT » L'ALLIANCE DE L'ARTHRITE DU CANADA

## LES PAYEURS DU SECTEUR PRIVÉ : POUR AMÉLIORER ET GARANTIR L'ACCÈS AUX TRAITEMENTS DE L'ARTHRITE

**Initiative d'un membre de l'AAC :** cette question a été soulevée par l'Arthritis Consumer Experts

### **Contexte :**

Les membres de l'AAC sont de plus en plus intéressés par le marché de l'assurance privée, dans la mesure où la majorité des Canadiens dépendent de ces assurances pour leurs médicaments essentiels. Un total de 23 millions de Canadiens dépendent de l'assurance privée pour la prise en charge du coût de leurs médicaments prescrits sur ordonnance. La majorité d'entre eux, soit 9,4 millions de travailleurs et leurs 13 millions de personnes à charge, dépendent des régimes d'assurance offerts par l'employeur, alors que 339 000 travailleurs autonomes achètent de l'assurance maladie pour eux-mêmes et leurs 424 000 personnes à charge.

Les membres de l'AAC ont signalé un nombre croissant de problèmes concernant les assureurs et la couverture des traitements de l'arthrite. De tels rapports incluent :

1. La gestion des cas liés aux réclamations pour des médicaments (l'assureur examine le plan de traitement proposé par le médecin pour de s'assurer qu'il est « raisonnable », suggère des solutions de remplacement, surveille l'observance; limite/refuse le paiement en cas de non-coopération; ciblant les produits biologiques comme principaux inducteurs de coûts.
2. L'augmentation du nombre de réseaux de pharmacies prioritaires : « exigeant » que les achats soient faits dans des pharmacies particulières (c.-à-d. que certaines pharmacies accordent des rabais et y gagnent sur le volume).
3. La substitution thérapeutique : le régime d'assurance privé recommande/exige que le patient utilise un médicament différent de celui qui a été prescrit.
4. Certains régimes exigent que le patient utilise un médicament moins cher que celui qui a été prescrit et imposent une graduation des prix selon laquelle le patient devra endosser une quote-part plus élevée pour certains médicaments.
5. La plupart des gros assureurs ont mis au point un système d'autorisation spécial pour certains médicaments, incluant les traitements par produits biologiques, ce qui peut retarder l'accès à un traitement optimal pour certains patients.

# UN « SUJET BRÛLANT » L'ALLIANCE DE L'ARTHRITE DU CANADA

## Intervenants clés du marché des payeurs privés

*Gestionnaire de l'assurance médicaments/Assureur*

*Conseillers des régimes*

*Répondants du régime (sociétés)*

*Participants au régime (bénéficiaires/patients)*

*Pharmacien/Rhumatologue/Médecin*

*Syndicats*

*Gouvernement*

Certains rapports provenant des membres de l'Alliance suggèrent que les critères utilisés par les compagnies d'assurance pour traiter les réclamations de médicaments sont mal informés. Les compagnies d'assurance ont été ouvertes à en apprendre davantage sur l'arthrite rhumatoïde et à accueillir certaines idées portant sur la révision des critères. Les employeurs et les courtiers en assurance ne disposent pas de suffisamment d'information ou d'expertise concernant l'arthrite inflammatoire et sur l'importance d'un traitement approprié pour l'accroissement de la productivité au travail.

En Ontario, le gouvernement suit cette question de très près, en particulier lorsque les compagnies d'assurance refusent de payer les réclamations et renvoient les bénéficiaires au régime gouvernemental d'assurance médicaments pour obtenir un traitement. Le gouvernement ontarien n'accepte pas l'idée d'être le principal payeur pour les employés couverts par une assurance médicaments.

### **Question en cause :**

Tous les intervenants clés concernés par la question des payeurs privés doivent être informés de la nécessité du soin approprié de l'arthrite pour l'accroissement de la productivité au travail.

L'arthrite est la première cause d'incapacité au Canada; elle engendre une mauvaise qualité de vie et des limitations fonctionnelles au travail.

Les assureurs doivent s'intéresser particulièrement à l'arthrite inflammatoire (arthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, arthrite psoriasique et goutte), qui affecte entre 2 et 3 % des Canadiens. L'arthrite rhumatoïde touche approximativement 1 % de la population. Cela équivaut à environ 100 000 Ontariens ou 30 000 Britanno-colombiens. Environ 0,74 % de la main-d'oeuvre, soit 1 travailleur sur 136 est atteint d'AR. D'ici une génération, ces valeurs atteindront 1,5 %, soit 1 travailleur sur 68. Dix ans après le début de la maladie, jusqu'à 50 % des personnes atteintes d'AR sont inaptes au travail si elles n'ont pas été traitées.

Les autres formes d'arthrite affectent environ 4,6 millions (environ un sur six) de Canadiens, et il est prévu que cela augmente de près de 50 % d'ici une décennie. Un nouveau diagnostic d'arthrose est posé toutes les

# UN « SUJET BRÛLANT » L'ALLIANCE DE L'ARTHRITE DU CANADA

60 secondes, ce qui signifie que presque 30 % de la main-d'œuvre (un travailleur sur trois) a du mal à travailler à cause de l'arthrose. De plus, environ 500 000 Canadiens souffriront d'une incapacité modérée à grave liée à l'arthrose. L'arthrite touche habituellement les personnes âgées de 35 à 50 ans – les années les plus productives.

Bien que les consommateurs aux prises avec l'arthrite soient en mesure de contribuer mentalement, leurs articulations leur causent de telles douleurs qu'ils sont susceptibles de prendre une retraite anticipée, y compris toucher de l'assurance-invalidité (18 % dans les cinq ans suivant le diagnostic et 27 % dans les 10 ans après le diagnostic). Les employeurs peuvent cependant collaborer avec leurs employés pour créer un environnement de travail mieux adapté aux personnes atteintes d'arthrite.

Cependant, un sondage récent a montré que 49 % des Canadiens atteints d'arthrite n'en ont pas informé leur employeur. En conséquence, ces employeurs et employés ne peuvent collaborer au développement d'approches et de régimes positifs qui conviennent aux uns comme aux autres.

*Quel est le rôle des compagnies d'assurance et des conseillers en assurances?*

*En s'efforçant de mieux comprendre les enjeux de l'arthrite au travail, les compagnies d'assurances et les conseillers peuvent offrir des régimes qui permettent un accès plus rationnel aux médicaments, procurant ainsi aux bénéficiaires les soins nécessaires au maintien de leur productivité, tout en réduisant de façon globale l'absentéisme et présentéisme au travail.*

*Que peuvent faire les employeurs?*

Les employeurs peuvent offrir plusieurs approches de grande valeur, incluant :

1. Procéder à une évaluation ergonomique du poste de travail, y compris, si nécessaire, envisager la possibilité d'offrir un poste de travail adapté. Fournir un poste de travail adapté à une personne souffrant d'arthrite rhumatoïde la rend deux fois et demie moins susceptible de devenir inapte au travail.
2. Permettre aux employés atteints d'arthrite d'ajuster leurs horaires de travail et de travailler à la maison, si possible et quand c'est nécessaire, en particulier lors d'une crise d'arthrite. Ces mesures pourraient comprendre les horaires flexibles et le travail virtuel, lesquels permettent aux employeurs de profiter de l'expertise de leurs employés tout en accommodant leurs besoins médicaux d'urgence.
3. S'assurer que les employés ont accès au traitement :
  - cela inclut les « antirhumatismaux modificateurs de la maladie » (ARMM), qui réduisent l'inflammation, la douleur, l'enflure, la raideur et la fatigue et réduisent également le nombre moyen de jours de travail perdus de 32 par année à 12 (ce qui équivaut à un mois de travail). Plus tôt les employés commencent à prendre des ARMM, plus le traitement est efficace.
  - Les produits biologiques constituent une autre forme de traitement. Les recherches ont montré que ceux-ci ralentissent la progression de l'arthrite rhumatoïde et préviennent l'invalidité de longue durée. Les employés traités par des produits biologiques ont moins d'absentéisme et sont plus productifs.

# UN « SUJET BRÛLANT » L'ALLIANCE DE L'ARTHRITE DU CANADA

- Permettre aux bénéficiaires d'acheter leurs traitements de l'arthrite de pharmacies situées près de chez eux contribue à améliorer l'accès aux soins pour les patients atteints d'arthrite dont la mobilité est réduite.
  - Le traitement de l'arthrite inclut également des services comme la physiothérapie et l'ergothérapie, qui sont importants pour la santé des employés et les aident à être plus productifs et efficaces au travail.
4. Informer les employés sur les signes et symptômes de l'arthrite et des mesures de soutien mises à leur disposition, y compris le programme d'avantages sociaux.
  5. Travailler avec les employés atteints d'arthrite. Ces employés considèrent leur travail comme un moyen de satisfaire plusieurs besoins personnels, y compris le sentiment d'être utile, la reconnaissance et la confiance en soi, en plus de subvenir à leurs besoins financiers. Ces employés tendent à être très créatifs quand vient le temps de trouver des solutions possibles pour accommoder leurs besoins physiques et tendent aussi à être très loyaux et dévoués envers les employeurs compréhensifs.